



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 67966

## Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur les capacités de l'avion de transport militaire A 400M. Parmi les nombreuses capacités attendues de l'A 400M, l'aérolargage de fret et de parachutistes. Actuellement, des essais sont en cours alors que des appareils ont déjà été réceptionnés par l'armée de l'air. Ces essais mettent en évidence notamment l'impact des turbulences de sillage qui peuvent avoir des conséquences dramatiques lors du largage soit par la porte latérale soit par la rampe arrière. Aussi, il lui demande d'indiquer les principaux enseignements des essais d'aérolargage effectués sur l'A 400M et les modifications de structures qui doivent en résulter sur les premiers appareils réceptionnés par l'armée de l'air.

## Texte de la réponse

A la fin de l'année 2014, l'armée de l'air aura réceptionné six avions de transport A400M. Ces aéronefs peuvent actuellement effectuer des missions de transport logistique. La plus-value opérationnelle des appareils en service est manifeste. Le chef d'état-major des armées et les commandants opérationnels sont satisfaits des capacités logistiques déjà démontrées par l'appareil, particulièrement adaptées au soutien dont les forces françaises ont besoin sur les théâtres d'opérations en cours (BARKHANE, SANGARIS, CHAMMAL...). Il est rappelé que l'A400M a des capacités jusqu'à quatre fois supérieures à celles du Transall, qu'il remplace, pour un coût à la tonne transportée qui lui est inférieur. Il répond bien à l'augmentation du gabarit et de la masse des matériels modernes comme le VBCI. Les capacités d'aérolargage de parachutistes et de matériel évoquées par l'honorable parlementaire sont en cours de développement par l'industriel. Les standards à venir de l'A400M permettront une utilisation de l'appareil dans le cadre de missions de transport tactique, ce qui signifie qu'ils seront qualifiés aussi bien pour larguer des parachutistes que du matériel, mais également qu'ils seront autoprotégés et en mesure de se poser sur des terrains sommaires. L'A400M réussira à terme à concilier les besoins de transport tactique de nos armées avec l'allonge d'un vecteur stratégique.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Cornut-Gentille](#)

**Circonscription :** Haute-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67966

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 novembre 2014](#), page 9191

**Réponse publiée au JO le :** [13 janvier 2015](#), page 181